

Devenez membre du conseil de fondation

Élections du conseil de fondation 2025

Vous vous intéressez à tout ce qui a trait à la prévoyance professionnelle? Alors n'hésitez pas et soyez candidat au conseil de fondation de la Fondation collective Vita. Celui-ci sera réélu au printemps 2025.

Quelles seront vos responsabilités en tant que membre du conseil?

Le conseil de fondation est l'organe suprême de la fondation; il en assume la direction générale. Ensemble, les membres du conseil déterminent les orientations et objectifs stratégiques de l'institution de prévoyance et décident des mesures à prendre. En outre, ils règlent l'organisation de la fondation et en surveillent les dirigeants.

En qualité de membre du conseil de fondation, vous participerez à 6 à 8 séances par an et déciderez, de concert avec les autres membres, de l'orientation stratégique et de l'avenir de l'institution de prévoyance.

Séance d'information

Intéressé/e? Nous vous invitons à une séance d'information qui se tiendra le 25 mars 2025, à la Hagenholzstrasse 60 à Zurich.

Notez la date dans votre agenda et inscrivez vous tout simplement sous www.vita.ch/elections. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer!

Que faire pour se porter candidat?

- Assistez à notre séance d'information (participation recommandée, sans obligation).
- Signalez votre intérêt auprès du comité de caisse de votre employeur. Il vous aidera à préparer votre candidature et à vous inscrire en ligne; la période de candidature s'étend du 10 mars au 6 avril 2025.

Vous souhaitez en savoir plus?

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les tâches d'un membre du conseil de fondation et le déroulement des élections du conseil de fondation sur www.vita.ch/elections



Conditions de candidature

- Vous vous intéressez à la prévoyance professionnelle et êtes disposé/e à approfondir ce thème.
- Vous entretenez un rapport de travail valide avec l'employeur affilié; il s'agit de votre activité principale, avec un taux d'occupation de 40% ou plus.
- Vous maîtrisez suffisamment la langue allemande pour pouvoir suivre les séances du conseil de fondation, qui se déroulent en allemand.
- Vous avez de bonnes connaissances méthodologiques (par ex. connaissances en gestion et stratégie, connaissances des processus) ou bien des connaissances spécialisées ou sectorielles fondamentales, de préférence dans le domaine de la prévoyance professionnelle.